

SYNDICAT MIXTE DE GESTION DE L'ÉCOLE NATIONALE DE MUSIQUE DANSE ET ART DRAMATIQUE DE VILLEURBANNE

46, cours de la République – 69100 Villeurbanne

Comité syndical Délibération de la séance du jeudi 17 mars 2022

Membres du comité syndical				Délibération n° 2209
En exercice	Présents	Pouvoirs	Absents	Objet : Compte Administratif et Compte de Gestion 2021
9	4	3	5	Rapporteur : M. Stéphane FRIOUX
Délibéré : Adopté à l'unanimité				Annexe : - Compte de Gestion 2021 (signature dématérialisée) - Compte Administratif 2021

Président : Monsieur Stéphane Frioux

Présent(e)s : Monsieur Stéphane Frioux, adjoint au Maire, Ville de Villeurbanne
Monsieur Hugo Dalby, conseiller Métropole de Lyon
Monsieur Gaëtan Constant, adjoint au Maire, Ville de Villeurbanne
Madame Aurélie Loire, adjointe au Maire, Ville de Villeurbanne

Pouvoirs : Monsieur Cédric Van Styvendael, Maire, Ville de Villeurbanne, à Madame Loire
Madame Laure-Emmanuelle Pradelle, adjointe au Maire, Ville de Villeurbanne, à Monsieur Constant
Madame Anne Reveyrand, conseillère Métropole de Lyon, Monsieur Dalby

Excusé(e)s : Madame Caroline Lagarde, conseillère Métropole de Lyon
Madame Laure-Emmanuelle Pradelle, adjointe au Maire, Ville de Villeurbanne
Madame Anne Reveyrand, conseillère Métropole de Lyon
Madame Corinne Subaj, conseillère Métropole de Lyon
Monsieur Cédric Van Styvendael, Maire, Ville de Villeurbanne

Transmission à la Préfecture le 17 mars 2022

Délibération n°2209- Compte de gestion 2021 et Compte administratif 2021

Mesdames, Messieurs,

Il est proposé aux membres du Syndicat Mixte de Gestion, après assurance que le Receveur a repris dans ses écritures le montant de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures, d'approuver le Compte de gestion 2021 ainsi que le Compte administratif 2021 du Syndicat Mixte de Gestion de l'École Nationale de Musique, Danse et Art Dramatique de Villeurbanne, synthétisé comme suit :

CA 2021		DEPENSES	RECETTES
REALISATION DE L'EXERCICE (rattachement et reste à réaliser inclus)	SECTION DE FONCTIONNEMENT	5 264 347.46 €	5 316 432.37 €
	SECTION D'INVESTISSEMENT	112 930.57 €	140 874.13 €
EXCEDENT DE L'EXERCICE 2020	Excédent de fonctionnement	- €	231 685.35 €
	Excédent d'investissement	- €	31 237.95€
RESULTAT CUMULE	SECTION DE FONCTIONNEMENT	5 264 347.46 €	5 548 117.72 €
	SECTION D'INVESTISSEMENT	112 930.57 €	172 112.08 €
	SOLDE 2021:		
	FONCTIONNEMENT		283 770.26 €
	INVESTISSEMENT		59 181.51 €

Deux documents annexes :

- Compte de Gestion 2021 (signature dématérialisée)
- Compte Administratif 2021

Après vote, les membres du Comité Syndical approuvent le compte de gestion 2021 ainsi que le compte administratif 2021 du Syndicat Mixte de Gestion de l'ENM.

Syndicat Mixte de Gestion

de l'École Nationale de Musique
de Villeurbanne
46, cours de la République
69100 Villeurbanne
Tél. 04 78 68 98 27

Stéphane FRIOUX

Président du Syndicat Mixte de Gestion

École Nationale de Musique, Danse et Art Dramatique
Villeurbanne

